

MESURER
L'UTILITÉ
SOCIALE
ET ENVIRON-
NEMENTALE

- 03. Préambule
 - La mission Utilité sociale et environnementale de Terre de Liens
Emmanuelle Petitdidier
- 08. DÉFINIR L'UTILITÉ SOCIALE
 - « Connais-toi toi-même » : l'utilité sociale, un travail sur soi
Florence Jany-Catrice
- 09. Chapitre 1
 - MOBILISER LES CITOYENS ET AGIR AVEC EUX**
- 10. Profil de la force citoyenne engagée
- 12. Qu'attendent les citoyens de leur engagement dans Terre de Liens ?
- 14. Que signifie être bénévole à Terre de Liens ?
- 16. Faire mouvement : entre équilibre et tensions
Marie-Anne Lenain
- 17. Chapitre 2
 - AIDER LES PAYSANS À TROUVER DES TERRES ET SOUTENIR LES PROJETS AGRI-RURAUX**
- 18. Acheter des fermes
- 19. Maintenir et développer une économie agricole de proximité
- 20. Accompagner la création d'activités
- 22. Accompagner la transmission de la terre agricole
- 24. Terre de Liens contribue à rendre accessible le métier de paysan
Thibaud Rochette
- 25. Chapitre 3
 - PRÉSERVER LA TERRE AGRICOLE ET LES RESSOURCES NATURELLES**
- 26. Le socle contractuel en faveur de l'agriculture biologique et agro-écologique
- 27. S'outiller pour évaluer l'état environnemental des fermes
- 30. Les premiers résultats et les perspectives
- 34. Faire de la préservation des sols l'affaire de tous
Catherine Sirguy et Pierre Leglize
- 35. Chapitre 4
 - FAIRE ALLIANCE ET NOUER DES PARTENARIATS**
- 37. Une diversité d'actionnaires personnes morales
- 38. Une proximité de fait avec les acteurs de l'environnement
- 39. Des partenariats avec les collectivités et élus locaux
- 40. Une implication dans des réseaux d'acteurs
- 42. Pour démultiplier l'action, des collaborations à renforcer
Frédérique Lorenzi
- 43. Conclusion



Arpenter, v. tr. Mesurer (une terre) en unités de mesures agraires. *Par l'arpentage, une terre cesse proprement d'être immense, c'est-à-dire sans mesure.*

Tournier, Petit Robert, 2014.



Le mouvement Terre de Liens souhaite permettre à chacun d'exercer sa responsabilité individuellement et collectivement vis-à-vis de la terre qu'il considère au même titre que l'eau et l'air comme un bien commun, et plus généralement vis-à-vis de l'environnement et de la société. Terre de Liens agit dans un esprit de confiance, de respect et de partage en privilégiant des dynamiques de mobilisation citoyenne autour d'actions sur le terrain.

Il a la volonté permanente d'expérimenter et d'innover afin d'aboutir à des solutions viables de gestion de la terre. Terre de Liens se positionne, parmi d'autres, comme un acteur du changement et de la transition vers un mode de société plus sobre, solidaire et équitable.

Extrait de la Charte de Terre de Liens

En 2013, après dix ans d'existence et une croissance rapide, Terre de Liens décide de s'engager dans une analyse de son utilité sociale et environnementale. Il s'agissait d'évaluer la pertinence des actions menées au regard de notre projet politique et de nos fondamentaux, d'en questionner les finalités et d'en analyser sincèrement les résultats. L'idée a émergé dans différents lieux du mouvement, notamment en Massif central et en Normandie où les associations territoriales exprimaient le besoin de mieux parler de Terre de Liens, de développer un argumentaire en prise avec la réalité des actions et des résultats atteints.

La définition d'une mission spécifique nous donnait ainsi l'occasion :

- ✕ de quantifier et de qualifier notre action ;
- ✕ d'écouter et de dialoguer avec ceux qui font le mouvement ;
- ✕ de créer des espaces de délibération et de remise en question ;
- ✕ d'analyser et d'améliorer nos pratiques ;
- ✕ de mettre en valeur nos réalisations et de les partager.

Un groupe de travail national a été constitué, représentatif de la diversité des acteurs de Terre de Liens : Fondation, Foncière, association nationale, associations territoriales, fermiers et personnes ressources.

Trois voies s'offraient à nous :

✕ **La voie scientifique** : faire entièrement confiance à l'expertise scientifique pour choisir les critères d'évaluation et pour mesurer l'utilité sociale de notre organisation. Cette méthode garantissait une certaine objectivité, la légitimité des indicateurs et des résultats. Mais elle oubliait que la notion d'utilité sociale est avant tout l'expression d'un accord entre les parties prenantes d'une organisation et laissait de côté l'enjeu d'appropriation. Nous aurions pu ne pas nous reconnaître dans les critères d'évaluation choisis.

✕ **La voie auto-réflexive** : mener une multitude d'enquêtes, agréger les points de vue individuels sur l'utilité sociale de Terre de Liens et considérer cette mosaïque comme le reflet de notre réalité. La prise en compte des individus qui composent Terre de Liens aurait été assurée mais nous serions passés à

côté de ce qui se joue dans les interactions et le collectif. L'utilité sociale ainsi dégagée n'aurait probablement pas été fidèle.

✕ **La voie de la discussion** : s'appuyer sur la capacité de création et d'analyse du mouvement pour produire une vision partagée de notre utilité sociale. Il s'agissait de s'accorder a priori sur les éléments constitutifs de cette utilité sociale, puis de parvenir à les qualifier et les mesurer, grâce à des travaux de recherche et des délibérations collectives. Cette méthode était toutefois plus coûteuse en temps et pouvait conduire à remettre régulièrement en débat les indicateurs choisis.

Le débat ne nous faisant pas peur à Terre de Liens – et nous le considérons souvent comme indispensable – c'est finalement cette troisième option que nous avons retenue, sans nous affranchir cependant de l'expertise scientifique. Plusieurs choix méthodologiques ont été faits en ce sens :

- ✕ utiliser la méthode inductive, qui part des dires des acteurs et de l'existant pour définir les axes de l'analyse et proposer une hypothèse à vérifier dans un second temps;
- ✕ mêler expertises scientifiques et délibérations collectives;
- ✕ associer des données qualitatives et quantitatives, pour ne pas décrire et analyser Terre de Liens et son action uniquement à travers des données chiffrées.

S'il est vrai que nous cherchions à produire des résultats et des analyses – et les travaux menés avec des chercheurs l'ont permis – la dynamique engendrée par l'évaluation nous intéressait tout autant : dialogues entre les acteurs, débats sur les valeurs et les fondamentaux, éducation populaire. L'action de Terre de Liens est le résultat de la convergence de multiples initiatives locales : chacun fait exister un même projet de diverses manières, à son échelle, sur son territoire. Raconter cette diversité permettait d'appréhender les multiples facettes de l'action de Terre de Liens, en respectant ses valeurs de dialogue et sa culture de la co-construction.

Ainsi, les données de l'analyse pouvaient provenir de différentes sources :

- ✕ dans le mouvement : des personnes physiques (bénévoles, actionnaires, donateurs, fermiers, salariés), des organisations collectives (groupes de travail, commissions, collectifs de salariés) ;
- ✕ en dehors du mouvement : des chercheurs associés et des partenaires.

L'idée était bien de partir des données disponibles : une partie de nos ressources se base sur les propos déclaratifs des acteurs de Terre de Liens. Nous avons souhaité leur faire confiance pour cela.

En 2014, après plusieurs travaux exploratoires, et en réponse à la question « Qu'est-ce qui caractérise notre utilité sociale et environnementale ? », nous

avons réuni dans un tableau les premiers thèmes d'investigation, ceux qui devaient être étudiés en priorité¹ :

Créer des espaces de réflexion et d'innovation collectives	Questionner la notion / le réflexe de propriété	Préserver les terres agricoles
« Terre, bien commun », faire résonner le concept et la réalité	Participer à la mobilisation citoyenne sur les enjeux agri-ruraux	Contribuer à la proximité et à l'implication des citoyens et des acteurs territoriaux
Renforcer le lien social	Relocaliser des activités agri-rurales	Amener le grand public à s'intéresser aux questions agricoles
Permettre l'émergence de fermes à « haute cohérence ajoutée » et y concentrer du sens	Apporter de la vie dans les territoires et du lien entre les habitants	Expérimenter des pratiques agricoles et environnementales sur les fermes

¹ Ce tableau ci-contre est issu d'une journée de formation interne dédiée à l'analyse de l'utilité sociale et environnementale. Elle a rassemblé quatorze personnes, bénévoles, administrateurs et animateurs d'associations territoriales et de l'association nationale, salariés de la Foncière et de l'association nationale ainsi qu'un fermier de Terre de Liens. Le travail collectif et le résultat qui en a découlé ont constitué une étape importante dans le processus : priorisation des sujets, enrichissement et précision du vocabulaire à employer.

Cette grille a constitué la première « convention partagée » de l'utilité sociale et environnementale de Terre de Liens. Restait à la vérifier, à la confronter avec la réalité du terrain. Des outils ont été élaborés : questionnaires d'enquêtes, grilles d'entretiens, formulaires en ligne, outil de diagnostic des sols, etc. Le processus de recueil de données, quantitatives et qualitatives, pouvait être lancé. L'année 2015 y a été consacrée.

Bien que les objectifs assignés à la mission Utilité sociale et environnementale (MUSE) – tels que l'amélioration des connaissances sur le mouvement et ses pratiques ou la consolidation de l'argumentaire – aient été clairement exprimés au sein du groupe de travail et dans les différents lieux de la gouvernance de Terre de Liens, l'appropriation par tous reste lente et complexe. Comprendre et se sentir utile aux démarches proposées par la MUSE est le fruit d'un travail au long cours qui passera par une plus grande visibilité de celle-ci. La collection Arpenter doit y contribuer.

Le présent ouvrage est le fruit de cette démarche toujours en cours, les outils et les méthodes s'affinant au fil des expérimentations. Il livre nos premiers résultats et constitue une étape importante puisqu'il est le premier titre de la collection. Cette collection rassemblera les publications thématiques qui viendront étayer et étoffer les thèmes travaillés dans la mission Utilité sociale et environnementale.

Emmanuelle Petitdidier,

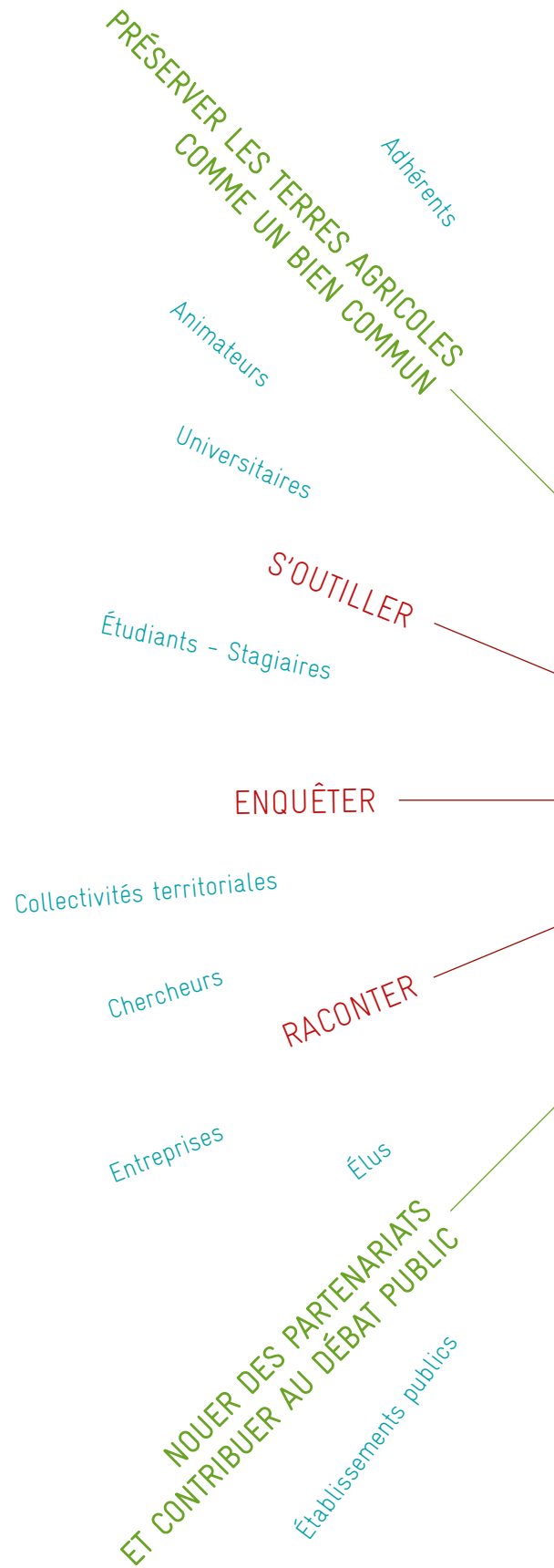
DÉFINIR L'UTILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

La notion d'utilité sociale est d'abord apparue dans des textes législatifs, en particulier ceux qui ont validé les exonérations fiscales dont bénéficie le secteur associatif au titre de ses activités « répondant à un besoin peu ou mal pris en compte ». Les acteurs de l'économie sociale et solidaire se sont réappropriés cette notion dans l'objectif d'affirmer les spécificités de leur secteur et de construire des outils d'évaluation visant à prouver leur « efficacité », au-delà des indicateurs traditionnels de résultat (nombre d'emplois créés, chiffres d'affaire, etc.).

Les travaux les plus aboutis sur l'utilité sociale sont sans doute ceux de Jean Gadrey qui, dans un rapport publié en 2003¹, en propose la définition suivante :

Est d'utilité sociale toute activité d'une organisation de l'économie sociale et solidaire qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite [...] de contribuer à la cohésion sociale (notamment par la réduction des inégalités), à la solidarité (internationale, nationale ou locale : le lien social de proximité), à la sociabilité, et à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, l'environnement et la démocratie).

¹ Gadrey J., L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire, rapport de synthèse pour la Délégation interministérielle à l'innovation et l'expérimentation sociale et l'économie sociale, septembre 2003.



**ÉVALUER
L'UTILITÉ SOCIALE
ET ENVIRONNEMENTALE
DE TERRE DE LIENS**

QUESTIONNER

Salariés

Membres

AMÉLIORER

Actionnaires

Administrateurs

OBSERVER

Bénévoles

Donateurs

SENSIBILISER ET AGIR AVEC LES CITOYENS

Organisations professionnelles agricoles

DIALOGUER

Candidats à l'installation

Fermiers

QUANTIFIER

Paysans

ANALYSER

Cédants

Propriétaires

**ACQUÉRIR COLLECTIVEMENT DU FONCIER
ET SOUTENIR DES PROJETS AGRI-RURAUX**

Consommateurs

Agriculteurs

QUALIFIER

Société civile

Habitants

RESTITUER

Associations

ÉCLAIRER





Florence Jany-Catrice



Économiste, elle travaille sur la performance et les qualités de l'emploi dans les activités de services, de production et sur l'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire. Professeur à l'Université Lille 1.

« Connais-toi toi-même » : l'utilité sociale, un travail sur soi

L'évaluation de l'utilité sociale est parfois appréhendée avec une certaine circonspection, tant ces mots sont chargés d'ambiguïtés et parfois accompagnés d'une juste résistance. Souvent mobilisée par les acteurs publics qui contrôlent et audient les organisations dont on exige qu'elles fassent reconnaître leur valeur ajoutée sociale ou écologique – voire parfois la vertu de leur gouvernance – l'évaluation de l'utilité sociale n'est pas que cela.

Évaluer l'utilité sociale d'un projet, c'est **avant tout** reconnaître que l'utilité sociale est une convention socio-politique, une démarche non standard, à chaque fois réinventée, et dans laquelle s'inscrivent les acteurs de l'organisation, voire une partie plus large encore de leurs parties prenantes. Ces organisations le font parce que ni l'évaluation ni l'utilité sociale ne vont de soi.

Évaluer, d'abord, c'est affecter une valeur, c'est attribuer de l'importance, c'est braquer le projecteur sur ce qui compte. S'interroger sur ce qui compte prend une épaisseur particulière, et l'évaluation de l'utilité sociale est l'occasion de mettre au cœur de l'organisation une dose supplémentaire de débat démocratique.

L'utilité sociale ensuite. Elle est brandie pour dépasser le strict argument économique, celui-ci se limitant à une mesure de ce que produisent les organisations en termes de valeur ajoutée économique ou de nombre d'emplois créés. Une organisation revendiquant une action d'utilité sociale et environnementale contribuera à la soutenabilité de son territoire, à la réduction des inégalités, à la production de liens, à la sobriété de la production et de la consommation, à l'émancipation, à l'amélioration générale des conditions du développement humain pour tous.

Comme l'utilité sociale se confond parfois avec les finalités de l'activité – **à quoi pense-t-on que l'on sert en tant qu'organisation ?** – il est peu raisonnable, et en tous cas faiblement émancipateur, de laisser à d'autres le soin de dire ce que sont les finalités de l'activité. Maîtriser son projet collectif c'est donc aussi délibérer avec les partenaires (les salariés, les bénévoles, les acteurs indirects du projet) sur les finalités partagées de ce que l'on souhaite valoriser, du projet que l'on porte, des finalités conférées à la transition. L'évaluation de l'utilité sociale peut être l'un des vecteurs de cette délibération collective si elle est généreusement inclusive.

Mobiliser les citoyens et agir avec eux



Terre de Liens agit grâce à des citoyens mobilisés. Qui sont-ils? Comment Terre de Liens accompagne-t-il l'innovation sociale? Comment Terre de Liens propose-t-il de réinventer les relations et coopérations sur les enjeux agricoles?

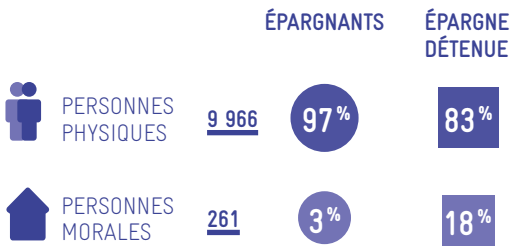
PROFIL DE LA FORCE CITOYENNE ENGAGÉE

QUI EST « MEMBRE » DU MOUVEMENT ?

Plusieurs manières de s'engager dans Terre de Liens s'offrent aux citoyens :

Être actionnaire¹

Investir dans la Foncière Terre de Liens, en y plaçant son épargne par la prise d'actions, permet de financer des projets d'acquisition de foncier agricole pour l'installation d'actifs agri-ruraux.



L'essentiel de l'épargne est détenue par des particuliers. Une analyse plus détaillée des personnes morales actionnaires, qui détiennent 18 % de l'épargne, est présentée dans le chapitre 4. Le montant total de l'épargne collectée depuis 2008 s'élève à 42 767 436 euros.

Être donateur²

La Fondation Terre de Liens, reconnue d'utilité publique, recueille des dons (en numéraire ou en nature : terres, fermes...) et acquière des terres qu'elle sécurise dans leur vocation agricole. La Fondation compte 4 826 donateurs, dont 179 personnes morales. Entre 2009 et 2015, le montant total des donations s'élève à 3 484 435 €.

Être adhérent

Le réseau associatif Terre de Liens compte 3 600³ adhérents. L'adhésion annuelle concrétise le soutien au projet de Terre de Liens, à son action sur les territoires. Tous les adhérents ne sont pas bénévoles.

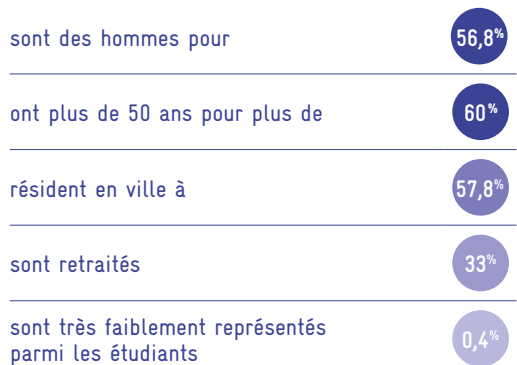
Être bénévole

L'action de Terre de Liens s'appuie sur des femmes et des hommes qui y consacrent du temps bénévolement. Le mouvement compte 860⁴ bénévoles. Ils s'organisent sur certains territoires en « groupes locaux ». En janvier 2016, Terre de Liens comptait 96 groupes locaux.

PEUT-ON PARLER DE MIXITÉ SOCIALE AU SEIN DES MEMBRES ?

Terre de Liens se présente comme un mouvement citoyen ouvert à toute personne qui se reconnaît dans le projet et souhaite s'y investir, qu'il soit proche ou non du milieu agricole. Mesurer la mixité sociale parmi les membres nous permet de corréler cette ambition avec la réalité des profils.

Les actionnaires⁵





Un groupe local

Un groupe local est un rassemblement de personnes qui agissent ensemble pour diffuser et développer le projet de Terre de Liens sur leur territoire. C'est souvent une porte d'entrée pour s'engager bénévolement dans le mouvement.

Par exemple, le groupe local Ardèche, né en mai 2013, rassemble huit bénévoles sur le sud et le centre de l'Ardèche qui s'engagent dans Terre de Liens à travers l'accompagnement des candidats à l'installation et cédants (vendeurs ou bailleurs), la représentation de Terre de Liens dans les réseaux agricoles locaux et la sensibilisation du grand public (tenue de stand, participation à des débats...). Des réunions ont lieu au moins tous les deux mois. Des réunions de travail thématiques peuvent être intercalées entre les réunions de groupe selon les actions en cours.

1 Données au 31/12/2014

2 Données au 31/12/2015

3 Donnée recueillie en octobre 2015 : 2 841 adhérents pour quinze associations territoriales. Les données d'Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté, Champagne-Ardenne, Pays de Loire, Poitou-Charentes ont été estimées.

4 Source : Recto-verso des chiffres n°3, données recueillies en janvier 2016. Manquent les données des associations régionales Bretagne, Champagne-Ardenne et Languedoc-Roussillon.

5 Un questionnaire en ligne a été envoyé en juin 2015 aux 8 668 actionnaires au 31/12/2014 disposant d'un courriel (soit 87 % des actionnaires personnes physiques à cette date).

En deux semaines d'enquête, 3 077

réponses ont été reçues soit un taux de réponse de 35,56 % (très satisfaisant pour une enquête en ligne). Les données utilisées sont issues de l'analyse de ces réponses.

6 Un premier recueil de données auprès des associations territoriales n'a pas permis de collecter les données pour toutes les associations territoriales. Un travail d'harmonisation des outils est en cours pour obtenir des informations globales en 2017.

7 Données recueillies en octobre 2015

8 Analyse de l'engagement bénévole en Nord-Pas-de-Calais – Terre de Liens, novembre 2013.

sont « cadre et profession intellectuelle supérieure »

54%

sont agriculteurs

3,4%

sont ouvriers

1,4%

Adhérents, bénévoles et donateurs

Nous ne disposons pas d'informations complètes⁶. Nous pouvons toutefois nous appuyer sur quelques données⁷ pour commencer à caractériser les adhérents et les bénévoles dans Terre de Liens :

✘ **En Auvergne**, l'association territoriale compte 91 adhérents. 57% sont des hommes et 25% sont retraités. Seuls 11% ont moins de 30 ans. 16% des adhérents en activité sont agriculteurs, 35% sont cadres et de profession intellectuelle supérieure et aucun n'est ouvrier.

✘ **En Picardie**, l'association territoriale compte 40 adhérents. 57,5% sont des hommes et 62,5% sont retraités. Aucun adhérent n'a moins de 30 ans. 33% des adhérents en activité sont agriculteurs et 33% sont cadres et de profession intellectuelle supérieure et aucun n'est ouvrier.

✘ **En Nord-Pas-de-Calais**, une analyse de l'engagement bénévole a été menée fin 2013⁸ auprès des 60 bénévoles que compte l'association (sur 230 adhérents). 58% sont des hommes, 28% sont retraités. 9,5% des bénévoles en activité sont agriculteurs, 53% sont cadres et de profession intellectuelle supérieure et aucun n'est ouvrier.

✘ **À l'échelle du mouvement**, 28% des postes d'administrateurs sont occupés par des femmes.

Ces premiers résultats amènent plusieurs commentaires :

✗ Si on se réfère au profil majoritaire du bénévole français⁹ – homme, diplômé, de classe moyenne supérieure, âgé de plus de 50 ans – Terre de Liens correspond au standard, avec toutefois un meilleur équilibre homme/femme (qui correspond à la réalité du bénévolat, hors secteur sportif).

✗ Les hommes sont plus représentés que les femmes parmi les adhérents de Terre de Liens mais la répartition n'est pas loin de l'équilibre (50%). Par contre, les postes de dirigeants restent aux deux tiers occupés par des hommes au sein de notre mouvement. Une enquête de La Fonda¹⁰, réalisée en 2009, montrait que les femmes représentent 31% des présidents, 42% des trésoriers et 57% des secrétaires. Nous restons en dessous des moyennes sur ce point.

✗ La part des retraités diffère d'une région à l'autre. Une analyse plus fine dans chaque région permettrait de mieux comprendre les disparités.

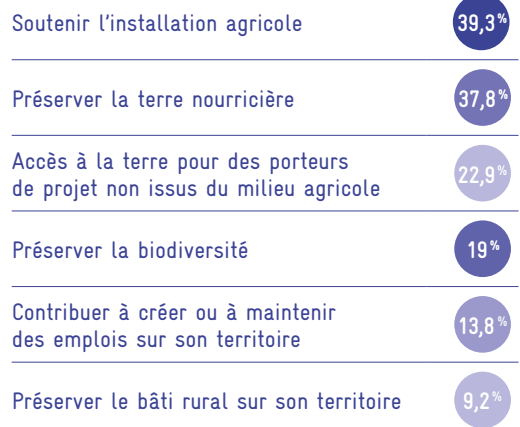
✗ Les agriculteurs sont bien représentés au sein de Terre de Liens. Parmi les actionnaires, ils sont aussi nombreux que dans la population active française (3,4%, source INSEE 2007). Parmi les adhérents et bénévoles, ils sont largement mieux représentés (de 9,5 à 33%, pour les chiffres connus).

✗ Les ouvriers sont quasiment absents.

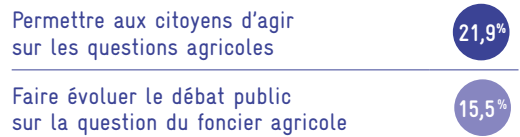
QU'ATTENDENT LES CITOYENS DE LEUR ENGAGEMENT DANS TERRE DE LIENS?

Quand on interroge les actionnaires de la Foncière Terre de Liens sur ce qu'ils espèrent de leur engagement, les résultats montrent qu'ils sont très attentifs au projet politique et citoyen de Terre de Liens. La contribution à la réalisation concrète de

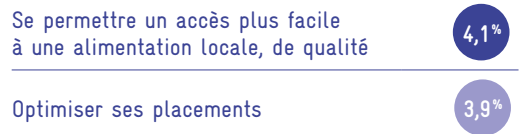
projets agricoles et de préservation des ressources sont les raisons importantes de leur engagement :



Terre de Liens est également identifié par les actionnaires comme une structure initiatrice de changements et une force de propositions :



Les seuls critères financiers ou d'intérêt personnel restent marginaux pour expliquer le placement d'épargne à Terre de Liens :



On peut noter une légère différence entre les leviers de motivation des actionnaires urbains et ruraux :

✗ 70% des urbains épargnent pour préserver le foncier agricole de la spéculation et 68% veulent soutenir le développement de l'agriculture biologique. Ainsi, les actionnaires urbains se sentent concernés par la préservation du foncier agricole, même s'ils

« À TERRE DE LIENS, ON N'EST NI PAYSAN, NI ÉLU LOCAL, MAIS ON A ENVIE DE TRAVAILLER LA QUESTION DU FONCIER ET DE L'AVENIR DE L'AGRI- CULTURE. »¹¹

9 Anne Bory, sociologue de l'université de Lille, intervenue pour Terre de Liens lors d'une formation « Mobilisation bénévole », nov. 2015.

10 Laboratoire d'idées du monde associatif, la Fonda a pour objet de comprendre et valoriser le fait associatif et sa contribution

à la construction d'une société décrochée et respectueuse de l'initiative citoyenne. www.fonda.asso.fr

11 Pascal LOMBARD, bénévole de Terre de Liens Midi-Pyrénées

12 Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes

en sont géographiquement éloignés. Nous pouvons émettre l'hypothèse que ces actionnaires ont à la fois une visibilité plus quotidienne de l'artificialisation des sols, réalité prégnante des territoires en proximité immédiate des villes, et souhaitent se fournir plus facilement en produits locaux de qualité.

✂ Les ruraux se distinguent par leur plus forte attention à la création d'activités en milieu rural et à l'installation de porteurs de projets non issus du milieu agricole. On peut ici formuler l'hypothèse qu'ils aspirent à favoriser le dynamisme de leurs territoires et à enrayer la spirale du déclin démographique.

ET SI TERRE DE LIENS N'EXISTAIT PAS ?

Cette question a été posée en mars 2013 à 245 bénévoles de Terre de Liens en Massif central¹². 64 d'entre eux nous ont répondu :

Il y aurait une ferme ou un agriculteur en moins	28%
Il n'y aurait pas grand chose de différent car Terre de Liens est encore peu visible	25%
Il n'y aurait pas d'alternative au modèle agricole dominant et à la disparition des terres	17%
Il n'y aurait pas de sensibilisation des citoyens aux problématiques du foncier	14%
Il n'y aurait pas de rapport de force face aux institutions qui gèrent le foncier	6,5%

Un quart des bénévoles ayant répondu considèrent l'action de Terre de Liens encore peu visible, ne permettant pas d'inverser la tendance. Cette question mériterait d'être posée à nouveau aujourd'hui et à un panel plus large de personnes, afin de voir si ce point de vue évolue. En effet, d'autres indicateurs peuvent laisser penser que la notoriété de Terre de Liens augmente : fin 2015, le nombre

de mentions « J'aime » sur la page Facebook du mouvement avait quasiment doublé par rapport à l'année précédente, passant à 12 246.

QUE SIGNIFIE ÊTRE BÉNÉVOLE À TERRE DE LIENS ?

Terre de Liens agit dans le domaine agricole, historiquement peu enclin à la participation citoyenne, où les enjeux et problématiques sont cogérés par le couple État/OPA (Organisations Professionnelles Agricoles). Il cherche à créer le débat par l'implication des citoyens et à développer des lieux d'expression et d'autonomisation de la parole citoyenne, autour des questions liées à l'agriculture. En permettant aux citoyens de « participer à » et d'« agir sur », Terre de Liens contribue à l'émergence de « capacités d'agir » et transforme un domaine réservé aux experts traditionnels en un domaine où les possibilités de débat et d'action sont ouvertes au plus grand nombre. La mobilisation des citoyens est un élément central et constitutif du projet de Terre de Liens. C'est également un impératif opérationnel pour démultiplier son action sur les territoires.

LES ACTIVITÉS BÉNÉVOLES

On a coutume de dire : « à Terre de Liens, pour un Équivalent Temps Plein (ETP) salarié, nous nous appuyons sur un ETP bénévole ». Les situations restent variées :

✕ **En Lorraine**, le temps bénévole représente 4,5% du temps global d'activité (principalement l'animation associative, la collecte de fonds et la sensibilisation). L'accompagnement de porteurs de projets reste une mission assumée par la salariée.

✕ **En Picardie**, les bénévoles assument 25% de

l'activité, notamment 25% de l'activité de partenariats avec des collectivités et 16% de l'activité d'accompagnement de projets.

✕ **En Rhône-Alpes**, 37% de l'activité est assurée par les bénévoles dont 80% de l'activité de collecte et 27% de l'accompagnement des projets.

✕ **En Languedoc-Roussillon**, 46% de l'activité est assumée par les bénévoles, notamment 40% de l'activité d'accompagnement de projets.

On peut aussi noter que la représentation de Terre de Liens dans des réunions relatives à l'orientation de l'usage du foncier agricole (CDPENAF, SCOT, PLU, etc.)¹⁹ s'appuie largement sur les bénévoles.

LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

En 2015, 81 journées de formation ont été organisées par Terre de Liens à l'attention de ses bénévoles, touchant ainsi 771 personnes. Les thèmes abordés vont de la connaissance et la compréhension de l'agriculture à la médiation territoriale en passant par l'acquisition de techniques d'animation et de concertation. Par exemple, Terre de Liens Normandie, qui compte 200 adhérents dont 60 bénévoles actifs, a organisé neuf journées de formation au cours l'année 2015, formant ainsi 108 personnes.

En interrogeant les bénévoles de Terre de Liens Nord-Pas-de-Calais, 72% disent avoir acquis de nouvelles compétences et capacités à travers leur engagement dans Terre de Liens dans les domaines suivants :

Connaissance du monde agricole et de ses réalités

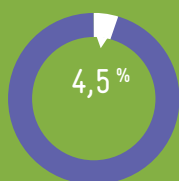
48%

Compréhension des enjeux relatifs au foncier agricole, à l'aménagement du territoire

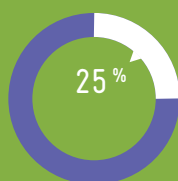
38%



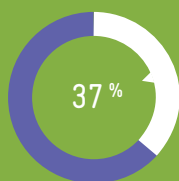
Le temps bénévole par région



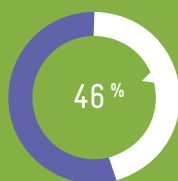
Lorraine



Picardie



Rhône-Alpes



Languedoc-
Roussillon

- temps bénévole
- temps global d'activité

Développement de compétences relationnelles, enrichissement personnel au contact des personnes rencontrées	24 %
--	------

Connaissance et compréhension des institutions, des collectivités	19 %
---	------

Capacité d'argumentation, d'intervention dans des débats, de prise de parole en public	19 %
--	------

Capacité d'accompagnement de porteurs de projet	5 %
---	-----

La moitié des bénévoles en Nord-Pas-de-Calais disent avoir acquis des compétences et des connaissances dans le domaine agricole grâce à leur engagement dans Terre de Liens. Par contre, alors que 25 % d'entre eux jugent cette activité prioritaire, seulement 5 % se sentent « armés » pour accompagner les porteurs de projet.

Les situations régionales sont très diverses, mais globalement, cette activité d'accompagnement, centrale dans l'action de Terre de Liens, reste difficile à aborder pour les bénévoles et implique l'acquisition de compétences et de capacités spécifiques.

La diversité des tâches et le développement rapide de l'activité de Terre de Liens l'ont conduit à s'appuyer sur des forces vives bénévoles, tout en faisant appel à une expertise de plus en plus pointue. Terre de Liens est aujourd'hui à un croisement : l'organisation revendique une légitimité et une expertise après plus de dix ans d'existence. Mais la question de la dynamique citoyenne se pose clairement : quels sont les objectifs à moyen terme en matière de mobilisation citoyenne ? Quelle est la place que l'on veut donner aux bénévoles ? Qu'attend-t-on d'eux ? Doit-on développer le bénévolat de compétences ? Dans ce cas, que deviendra notre engagement en faveur de l'éducation populaire et de l'accès pour tous aux enjeux agricoles ?



Marie-Anne Lenain



Docteur en géographie sociale et responsable du CREFAD-Auvergne,
Centre de Recherche, d'Étude, de Formation à l'Animation
et au Développement, et chercheur associé à Vétagro Sup.

Faire mouvement: entre équilibre et tensions

L'association Terre de Liens est créée en 2003 pour maintenir les terres agricoles, les protéger et permettre leur accessibilité. Très vite, des dynamiques locales émergent et sont encouragées, le besoin d'outils dédiés se fait ressentir et le mouvement se complexifie. Très vite, le mouvement est connu, sollicité par de futurs paysans mais aussi reconnu et soutenu par les pouvoirs publics.

L'objet du mouvement est concret, les besoins indiscutables et son accroissement spectaculaire. Aujourd'hui il s'agit de poursuivre son action, en restant fidèle aux racines du projet, en montrant son efficacité, en développant une parole publique, et en continuant d'attirer et d'impliquer citoyens, épargnants, donateurs et pouvoirs publics.

L'association nationale et dix-neuf associations régionales, la Fondation reconnue d'utilité publique, et plus de 100 fermes acquises par la Foncière, cela représente un important patrimoine à gérer, une reconnaissance des institutions à entretenir et de nombreuses personnes engagées. Comment conserver l'équilibre dans les forces et pouvoirs alors même que les richesses économiques et humaines de chaque entité du mouvement sont si variées ? L'équilibre est fragile car la solidité de chacune procède en partie d'une dynamique propre et est nécessaire à la dynamique d'ensemble : associations, Foncière et Fondation n'ont de sens qu'associées et pouvant compter les unes sur les autres.

Aujourd'hui, si les points de tension sont marqués, l'équilibre est présent car possible, à condition que chaque partie prenante de ce mouvement complexe continue de penser sa place comme unique et toujours dans la perspective d'ensemble. Il est possible à condition d'interroger régulièrement l'institutionnalisation de l'activité par ses interlocuteurs et ses propres outils de gestion. Il est possible à condition de le nourrir en reconnaissant l'existence de ces tensions pour travailler ensemble le projet, sa cohérence, ses évolutions, et intégrer les différents point de vue dans une perspective commune.

Aider les paysans à trouver des terres et soutenir les projets agri-ruraux



On l'oublie trop souvent, mais s'installer en agriculture ou développer une activité rurale suppose d'abord de trouver un lieu pour accueillir le projet. Terre de Liens intervient sur l'accès au foncier et facilite ainsi l'éclosion de projets qui redonnent vie aux territoires ruraux et participent fortement à recréer du lien social. Après plus de dix ans d'existence, Terre de Liens est repéré dans le paysage agricole et rural comme une structure d'appui à la création d'activités rurales et à l'installation agricole.

ACHETER DES FERMES

Terre de Liens, via les épargnants de la Foncière et les donateurs de la Fondation, est propriétaire de 122 fermes en France métropolitaine, pour un total de 2 973 hectares de terres agricoles. Au 1^{er} janvier 2016, 29 projets nouveaux étaient en cours d’instruction.

La surface moyenne des fermes est de 24 hectares, variant de 168 hectares à 0,5 hectares. 172 fermiers ont signé un bail rural avec Terre de Liens. 30 % des fermes ont une surface inférieure à dix hectares et 4 % une surface supérieure à 100 hectares. Terre de Liens est propriétaire de 166 bâtiments agricoles et 62 logements sur les fermes.

Pour affiner nos connaissances sur la réalité socio-économique des fermes, un questionnaire en ligne a été envoyé en décembre 2015 à 80 fermes de Terre de Liens. Nous avons reçu 47 réponses, soit 59 % des fermiers interrogés et 38,5 % des fermes au total. Les données qui suivent sont issues de l’analyse de ces résultats.

SUPERFICIE

La superficie moyenne des fermes de l’échantillon est de 36,7 hectares (surfaces boisées incluses) dont 33,7 hectares de Surface Agricole Utile (SAU). En moyenne, les terres en fermage avec Terre de Liens représentent les deux tiers de la surface totale des fermes. Supérieure à la superficie moyenne de l’ensemble des fermes de Terre de Liens (24 hectares), elle reste toutefois inférieure à la superficie moyenne des exploitations en France (55 24 hectares¹).

EMPLOI

Sur 44 fermes², le nombre d’emplois pérennes exprimés en Unité de Travail Annuel (UTA) est en moyenne de 1,8 UTA par ferme. La répartition est la suivante :

41 %	des fermes comptent	1 UTA
6 %	>	1,5 à 1,9 UTA
28 %	>	2 UTA
6 %	>	2,1 à 3 UTA
4 %	>	3 UTA
15 %	comptent plus de	3 UTA

Sur l’ensemble des fermes de Terre de Liens, on dénombre 320 actifs³ (emplois agricoles et non-agricoles).

STATUT JURIDIQUE DES FERMES

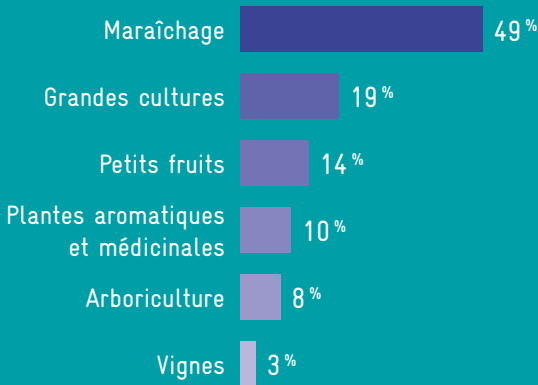
Entreprises individuelles	46 %
Sociétés ⁴	
20 % d’EARL	40 %
14 % de GAEC	
6 % de SARL	
Cotisants solidaires	8 %
Association loi 1901	6 %



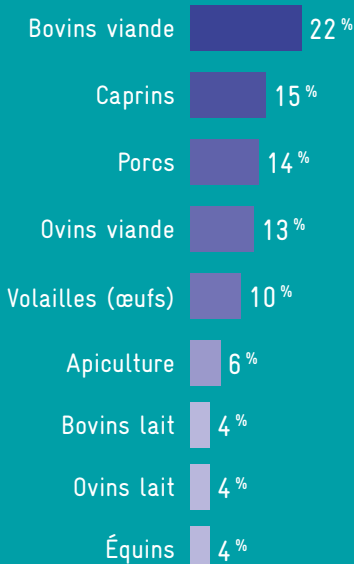
Diversité des productions des fermes de Terre de Liens



Productions végétales (en % des fermes)



Productions animales (en % des fermes)



1 Source Agreste 2010

2 Trois fermes n'ont pas été prises en compte dans ce calcul, faute de données utilisables.

3 Source : Recto-verso des chiffres n°3, données recueillies en janvier 2016.

4 EARL: Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée;
GAEC: Groupement Agricole d'Exploitation en Commun;
SARL: Société Anonyme à Responsabilité Limitée

MAINTENIR ET DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE AGRICOLE DE PROXIMITÉ

Interrogées en décembre 2015, 47 fermes ont fourni leurs résultats économiques. Les fermiers dégagent en moyenne un revenu de 11 400 euros par an, avec des disparités fortes de 0 à 21 570 euros. On peut noter que deux des fermes interrogées ne dégagent pas de revenu à ce jour mais 56 % ont un revenu supérieur ou égal à 12 000 euros par an.

Sur cet échantillon, quinze fermes ont fourni l'ensemble de leurs résultats économiques. Avec en moyenne un excédent brut d'exploitation représentant 54,5 % du produit brut, ces fermes sont « économiquement efficaces ». Cette part varie toutefois entre 32 et 68,5 %.

Le recueil annuel de données réalisé par Terre de Liens met en évidence la diversité des productions présentes sur l'ensemble des fermes (ci-contre).

Les produits sont en partie transformés à la ferme :

- ✕ 35 % des fermes pratiquent la transformation ; dont 72 % ont une activité de transformation fromagère ;
- ✕ 16 % des fermes développent une activité de paysan-boulangier ;
- ✕ deux fermes fabriquent de la bière.

Les produits sont pour l'essentiel écoulés en vente directe :

Vente à la ferme	53%
Vente sur les marchés	50%
Vente en AMAP	39%
Vente en magasins de producteurs ou spécialisés (Biocoop notamment)	42%
Vente à des grossistes	22%
Vente en grandes et moyennes surfaces	7%

9% des fermes de Terre de Liens déclarent pratiquer l'accueil à la ferme. Sur l'échantillon questionné en décembre 2015, les résultats sont bien supérieurs :

- ✗ 50% accueillent des classes et formations agricoles ;
- ✗ 40% organisent des portes ouvertes et événements culturels (de 100 à 600 visiteurs) ;
- ✗ 15% font de l'accueil pédagogique (centres de loisirs, ateliers enfants, etc.).

ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ACTIVITÉS

Depuis 2013, près de 90% des 1018 petites annonces mises en ligne sur le site internet de Terre de Liens concernaient l'accès au foncier agricole et rural :

393 offres de terres ou de fermes	39%
334 recherches de terres ou de fermes	33%

134 recherches d'associés ou de partenaires 13%

41 projets collectifs d'installation 4%

Cette même année, 1 301 porteurs de projet ont été accueillis par Terre de Liens. 625 d'entre eux se présentaient comme « sans terre en vue », soit 48%.

Pour près de la moitié des personnes qui s'adressent à Terre de Liens, trouver une terre pour lancer son projet est une des problématiques principales. L'accès à la terre s'avère difficile, tout particulièrement pour ceux qui ont choisi le métier d'agriculteur sans être issus d'une famille d'exploitants : ils ne bénéficient simplement pas d'un bien familial ni de l'appui d'un réseau professionnel ou familial. 62% des porteurs de projet accompagnés par Terre de Liens ne sont pas issus du milieu agricole. 72% des fermiers installés sur des fermes de Terre de Liens sont Hors Cadres Familiaux⁵.

CARACTÉRISTIQUES DES FERMIERS

L'âge moyen des fermiers est de 40 ans qui est aussi la valeur médiane (50% ont moins de 40 ans).

Hommes	75%
Femmes	25%
Ne sont pas issus du milieu agricole	62%
Niveau de formation égal ou supérieur à Bac + 2	55%
Niveau de formation égal ou supérieur à Bac + 4	26%

Terre de Liens est perçu comme porteur de « solutions » ou d'appui méthodologique pour la



« Sans terre en vue »

Ainsi sont nommés les porteurs de projets qui s'adressent à Terre de Liens sans avoir de piste foncière pour leur projet d'installation.

Bretagne
Sur 109 porteurs de projets > **38%**
« sans terre en vue »

Languedoc-Roussillon
Sur 141 porteurs de projet > **57%**
« sans terre en vue »

Midi-Pyrénées
Sur 110 porteurs de projet > **77%**
« sans terre en vue »

Limousin
Sur 23 porteurs de projets > **100%**
« sans terre en vue »



En Lorraine, en 2015, Terre de Liens a accueilli 78 porteurs de projets (rencontrés une fois). 58 % d'entre eux étaient « sans terre en vue ». 52 ont été accompagnés dans leur projet. Parmi eux :

- × 48 % étaient des femmes
- × 100 % n'étaient ni issus du milieu agricole, ni issus du territoire
- × 38 % d'entre eux étaient au chômage
- × deux se sont effectivement installés, dont un sur une ferme Terre de Liens.

5 Personnes qui réalisent une installation sans qu'un bien agricole ait été transmis par des membres de leur famille et ce jusqu'au troisième degré.

recherche et l'accès au foncier, en dehors du fait que le mouvement soit propriétaire de ses propres fermes. L'accès collectif et solidaire au foncier peut prendre d'autres formes que celles de l'acquisition par Terre de Liens. En 2015, ce sont 12 acquisitions collectives qui ont été accompagnées. On peut aussi citer l'exemple de Terre de Liens Bretagne qui accompagne la mise en place de Groupements Fonciers Agricoles (GFA), permettant ainsi depuis sa création en 2006 de sécuriser le foncier de 29 fermes, grâce à une épargne citoyenne et locale.

Terre de Liens accueille et accompagne des candidats à l'installation, permet l'accès à la terre en proposant des solutions d'acquisition qui limitent le poids économique et financier de l'accès au foncier. Il donne la possibilité à des personnes non issues du milieu agricole et souvent en reconversion professionnelle de s'insérer dans le monde agricole. Mais au-delà de l'intégration dans le monde agricole, c'est aussi l'inscription dans un territoire que permet Terre de Liens, grâce à ses groupes locaux de citoyens qui repèrent des terres disponibles à travers une veille foncière, accueillent les personnes, donnent un « coup de main » dans la phase d'installation, etc.

LES BÉNÉVOLES, ACTEURS PRINCIPAUX DU SUIVI DES PROJETS ?

Même s'il n'est pas encore clairement défini, le rôle des bénévoles dans le suivi des fermes apparaît central dans Terre de Liens et la mobilisation citoyenne autour d'une ferme est aussi importante que son acquisition. Les bénévoles assurent aujourd'hui des missions que les propriétaires (Foncière et Fondation) ne sont pas en mesure d'assumer du fait de leur éloignement des fermes ou du coût qu'elles engendreraient : identification des opportunités foncières, appels à candidature,

accompagnement du porteur de projet, instruction des projets, collecte d'épargne ou de don, réalisation de l'état des lieux, suivi de la mise à bail, suivi des travaux, gestion d'un changement de preneur, etc.

Cette situation pose toutefois des questions au mouvement :

✕ Les bénévoles engagés localement se mobilisent facilement sur les acquisitions mais plus difficilement sur l'après, la gestion quotidienne. Ils sont pourtant un relais indispensable pour les propriétaires.

✕ Il semble qu'il y ait un enjeu à définir des postes ou des fiches de poste de bénévoles pour encourager et soutenir l'engagement associatif dans les groupes locaux. Mais il faut aussi faire coïncider les besoins des propriétaires avec les envies des bénévoles.

L'atelier animé par l'association nationale en Massif central les 2 et 3 juillet 2015, et réunissant des bénévoles et des salariés des associations régionales, de la Foncière et de la Fondation⁶, a suggéré différents niveaux d'engagement dans le suivi des fermes :

✕ **le référent** : personne repérée par l'association territoriale et les propriétaires, il est sollicité par le fermier / porteur de projet et l'accompagne ; il est mandaté par l'association régionale et l'informe en retour de la situation sur la ferme ; il peut solliciter des partenaires ou être sollicité par eux (pour des formations, de l'accompagnement spécifique...). Il rassemble les informations sur les fermes et a une connaissance précise de la situation de la ferme, des projets en cours.

✕ **le noyau dur** : il est constitué de personnes très engagées sur le projet de la ferme et sur la diffusion et l'animation du projet politique de Terre de Liens.

✕ **les autres bénévoles impliqués** : moins présents sur la ferme, ils participent à la collecte, à l'organisation d'événements ou de chantiers participatifs.

Toutefois, l'existence de relais bénévoles sur les territoires est directement liée à la solidité des associations régionales qui mobilisent les citoyens, les forment, les accompagnent dans leurs missions. La pérennité des structures associatives reste un grand enjeu pour le mouvement.

ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION DE LA TERRE AGRICOLE

Maintenir des actifs ruraux, soutenir la création d'activités, préserver les terres agricoles sont des objectifs qui répondent à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux aujourd'hui cruciaux.

La transmission de l'usage agricole de la terre et le maintien autant que faire se peut du nombre de ferme (et ainsi d'emplois) à l'échelle nationale sont des sujets largement d'actualité.

Entre 2000 et 2010⁷, le nombre d'agriculteurs a diminué de 21 %, s'accompagnant d'un agrandissement des exploitations agricoles. La population potentiellement agricole (fils et filles d'agriculteurs) n'est pas suffisante pour assurer le renouvellement des générations qui devra passer par l'accueil de populations extérieures à l'agriculture. *En 2010, plus de 120 000 chefs d'exploitation, exploitant un quart des terres cultivables de la métropole, soit 6,8 millions d'hectares de Surface Agricole Utile, avaient 55 ans ou plus sans être retraités. Ces chefs atteindront ou dépasseront l'âge minimal de départ à la retraite en 2017 et leurs terres seront alors potentiellement transmissibles*⁸.

Dans ce contexte, Terre de Liens est de plus en plus sollicité par des fermiers-cédants ou des propriétaires pour assurer la transmission de leur

ferme ou de l'usage de la terre qu'ils cultivent. On en dénombre 327 en 2015:

✕ Terre de Liens Midi-Pyrénées a été saisie par cinq fermiers et vingt propriétaires sur ces questions. Quatre d'entre eux ont été accompagnés dans leur démarche de transmission.

✕ Terre de Liens Picardie est également intervenue dans quatre situations de transmission cette même année.

Dans un tel contexte, l'activité de l'accompagnement pour transmettre les terres agricoles s'amplifie pour notre mouvement.

6 *Quel rôle pour les groupes locaux, les bénévoles dans l'accompagnement, le suivi des projets et la gestion des fermes au quotidien?, compte-rendu de l'atelier disponible auprès d'E. Petitdidier.*

7 Source Agreste.

8 Source Agreste
Les Dossiers,
La transmission des
exploitations agricoles,
n° 29, septembre 2015.



Thibaud Rochette



Licencié en Économie sociale et solidaire,
étudiant attaché à la mission Utilité sociale
et environnementale de Terre de Liens.

Terre de Liens contribue à rendre accessible le métier de paysan

Trois quarts des fermiers installés sur des fermes de Terre de Liens sont Hors Cadres Familiaux¹ et deux tiers ne sont pas issus du milieu agricole. En abordant la question de l'accès au métier avec ces néo-paysans à travers des entretiens, j'ai été marqué par leur cheminement personnel.

Accéder au métier de paysan se fait dans la durée et résulte d'un parcours fait d'engagements associatifs, de prises de consciences personnelles, de vies professionnelles antérieures ou de rencontres particulièrement inspirantes. Devenir paysan, pour ces femmes et ces hommes, c'est faire coïncider leurs choix avec les valeurs qui les portent et les modèles de vie et de société auxquels ils aspirent.

Les fermiers de Terre de Liens ont d'ailleurs une idée tout à fait précise de ce que pourrait être l'agriculture aujourd'hui. Dans leurs fermes, le développement d'activités agricoles permet autant l'autoconsommation que la redistribution par la vente directe à la population locale. L'agriculture y est nourricière, diversifiée et se veut au service des territoires et de la société civile.

Leur approche, parfois trop rapidement décrite comme « atypique », n'en est pas moins réfléchie. La majorité des fermiers de Terre de Liens ont suivi une formation agricole et multiplié les stages qui permettent d'acquérir les compétences nécessaires au lancement et à la pérennisation de leur activité.

Pour ces nouveaux profils d'installés, être paysan marque souvent une phase, une expérience dans une vie plus qu'un état – illustrant ainsi un changement sociétal du rapport au travail et de la conception même de cette notion par rapport aux générations précédentes.

Terre de Liens accompagne ces reconversions et ces expérimentations. En rendant possible l'accès au foncier et en limitant l'endettement des candidats à l'installation, il contribue à rendre le métier accessible à des personnes non issues du milieu agricole, où leurs projets trouvent le support et les moyens de se concrétiser. Terre de Liens propose ainsi de nouveaux modèles d'installation.

¹ Elsa Pibou, *Paysans de passage, les fermiers du mouvement Terre de Liens en France*, thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Anne-Marie Granié et Yannick Sencébé, Toulouse, Université Jean Jaurès, 2015.

Terre de Liens soutient les projets soucieux de préserver les terres agricoles et d'en assurer une gestion responsable. La terre est perçue comme une ressource irremplaçable, fragile, et la démarche d'acquisition constitue la meilleure façon de mettre des terres « sous protection ».

Les fermes de Terre de Liens sont un lieu privilégié d'intégration des diverses facettes de l'enjeu environnemental dans les systèmes de production : préservation de races locales et traditionnelles¹, installation d'énergies renouvelables², organisation d'activités d'éducation à l'environnement³, pratiques culturelles protectrices de la biodiversité (allant au-delà du BRE)⁴, etc.

LE SOCLE CONTRACTUEL EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET AGRO-ÉCOLOGIQUE

LE CHOIX DE L'AB

Le 30 novembre 2013, le conseil d'administration de l'association nationale Terre de Liens – dont sont membres la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique, le réseau Biocoop et le Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique – vote, à titre indicatif, l'obligation de la certification biologique (AB, Nature et Progrès ou Déméter) pour l'acceptation des projets par la Foncière. Tout en reconnaissant le caractère « contraignant » de cette décision pour les futurs fermiers, le CA marque ainsi clairement l'engagement de Terre de Liens en faveur de

l'agro-écologie et sa volonté de répondre notamment aux attentes des actionnaires, sensibles au caractère biologique des projets soutenus. À ce jour, 109 des 122 fermes acquises sont certifiées en agriculture biologique⁵.

L'acquisition par Terre de Liens est un levier de conversion de terres en agriculture biologique. En Normandie, sur les 167 hectares acquis au 31 décembre 2015, 114 hectares n'étaient pas certifiés avant l'acquisition et le sont aujourd'hui, soit 68% des surfaces acquises. En Nord-Pas-de-Calais, ce pourcentage grimpe à 78%.

Cet effet levier dépend bien évidemment de la dynamique de développement de l'agriculture biologique sur les territoires. En Rhône-Alpes, où la présence de l'agriculture biologique est importante⁶, ce ne sont « que » 23% des surfaces qui sont concernées (115 hectares sur 492 acquis). À l'heure où tant de fermes sont à transmettre, la question du maintien des surfaces en bio se pose fortement. Les 337 hectares Rhône-Alpins restants étaient déjà certifiés lors de l'acquisition. Ils sont ainsi maintenus en agriculture biologique.

LE BRE, UN CONTRAT ENTRE TERRE DE LIENS ET SES FERMIERS POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

Le BRE permet d'inclure dans les baux signés volontairement entre un propriétaire foncier et un agriculteur locataire une ou plusieurs clauses sur le respect de l'état environnemental des terres louées (maintien d'une production bio, maintien d'arbres et de haies, couverture végétale du sol, etc.).



L'agro-écologie¹

Elle s'appuie sur sept principes :

- × optimiser et équilibrer les flux de nutriments. L'agro-écologie doit conduire à réduire l'utilisation des intrants (engrais, pesticides chimiques, énergie, eau, etc.);
- × préserver les ressources naturelles (eau, air, sol, biodiversité);
- × favoriser la diversité spécifique et génétique (conservation de races, utilisation de variétés anciennes);
- × minimiser l'usage des ressources sensibles;
- × préserver et valoriser les services agro-écologiques (pollinisation, lutte biologique, stockage de carbone, etc.);
- × contribuer au système alimentaire local;
- × favoriser la résilience des systèmes agricoles, leur capacité à faire face aux aléas climatiques, leur autonomie. Une des clés de la résilience réside dans la diversité du système.

1 Exemple de la ferme de Maubusson en Maine et Loire, que l'ancienne propriétaire a mis au service de la préservation d'une souche ancienne de la vache Bretonne Pie Noir.

2 Exemple de la ferme du Gerموir dans le Pas de Calais : la Foncière « loue » une partie du toit du hangar pour des panneaux solaires à la SCIC Énergie Citoyenne.

3 Exemple de la ferme du Brézouard en Alsace, qui héberge l'association Arnica dont la mission est le lien entre la nature, l'homme et l'agriculture, à travers des actions de sensibilisation à la nature.

4 Exemple de l'agroforesterie sur la ferme des Raux, en plaine de Limagne (Puy-de-Dôme).

5 99 en AB ou Nature et Progrès, 10 en biodynamie, mention Demeter. Source : Recto/ Verso des chiffres, données déclaratives des animateurs des associations territoriales.

6 8,6% des surfaces nationales en bio sont en Rhône-Alpes, région qui fait partie des cinq régions françaises rassemblant à elles seules la moitié des surfaces engagées en bio. La région Nord-Pas-de-Calais représente, elle, 0,5% des surfaces bios françaises. Source Agence Bio 2014.

7 CEREMA, Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

8 À partir d'une définition proposée par Solagro, plateforme Osez l'Agro-écologie

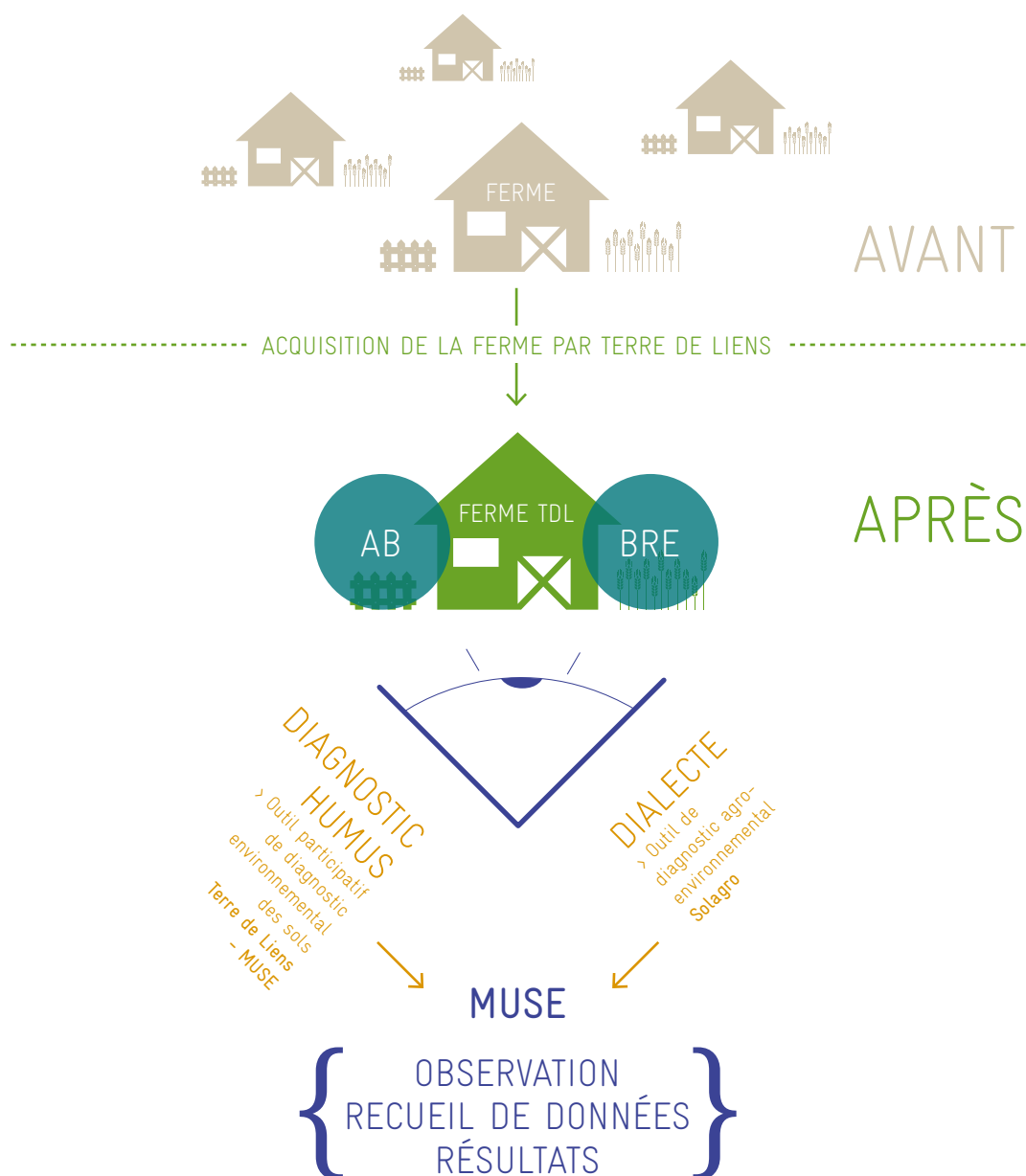
Terre de Liens est le principal prescripteur de BRE en France. L'ensemble des terres en propriété est loué à des fermiers via ce type de bail. Alors que le BRE est majoritairement utilisé pour mettre en location des zones spécifiques à préserver (littoral, prairies de montagne, etc.), Terre de Liens y recourt sur l'ensemble de ses fermes, associant ainsi activité productive et préservation des ressources.

Le bail rural environnemental (BRE) est un bail rural assorti de clauses environnementales [...]. Sa particularité est la possibilité d'inclure dans le bail [...] des clauses environnementales [...] [visant] à orienter les pratiques agricoles vers la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité, des paysages, des sols, de l'air, ou encore la prévention des risques naturels, la lutte contre l'érosion, etc. CEREMA⁷, février 2016.

Sur le plan législatif, le bail rural environnemental est né de la Loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006 et du décret du 8 mars 2007 n°2007-3262 précisant les clauses environnementales pouvant être mentionnées.

S'OUTILLER POUR ÉVALUER L'ÉTAT ENVIRONNEMENTAL DES FERMES

Pour un propriétaire comme Terre de Liens, qui s'engage à préserver la terre auprès des actionnaires, donateurs, adhérents, il est indispensable de disposer de moyens de s'assurer du soin apporté aux terres acquises.



Différentes modalités sont utilisées pour permettre un suivi de l'état environnemental des fermes :

✘ La première concerne la phase de rédaction du bail qui s'appuie sur un état des lieux issu d'un tour de plaine participatif. Les bénévoles engagés localement ainsi que le(s) fermier(s), accompagnés d'une personne experte, font le tour de la ferme pour repérer les principaux éléments de l'environnement à préserver (arbres isolés, haies, plantes spécifiques, etc.). Cette étape est utile pour la contractualisation car elle doit permettre de s'accorder sur les clauses environnementales du

bail. Elle est aussi un temps important d'échanges entre les bénévoles et le(s) fermier(s) sur les enjeux environnementaux de la ferme. Aujourd'hui, la qualité des états des lieux n'est pas homogène. Dans l'euphorie des premières acquisitions, les descriptions n'ont pas toujours été complètes. Un important travail de consolidation de cette phase d'état des lieux est en cours au sein du mouvement.

✘ Terre de Liens s'appuie également sur deux outils de diagnostic : le DIALECTE de Solagro et le diagnostic Humus, outil participatif élaboré en interne par la MUSE.



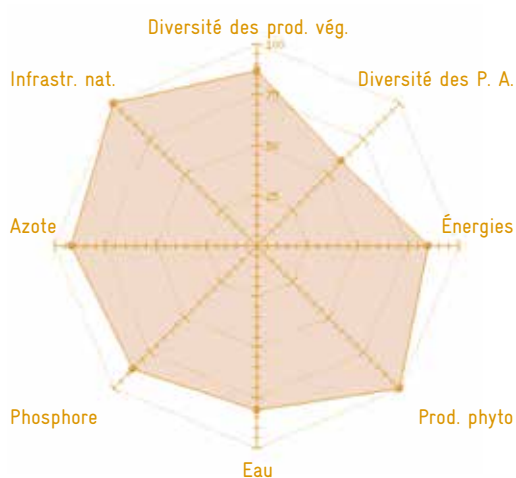
Aujourd'hui, plus de 4 000 DIALECTE ont été réalisés en France ou à l'étranger. 1 900 sont disponibles dans une base de donnée sous forme anonymisée. Celle-ci représente une source d'information inédite, accessible librement sur le web (<http://dialecte.solagro.org>) grâce à la contribution et à la mutualisation des informations de tous les utilisateurs. Cette base permet notamment de comparer les performances des fermes en AB et celles des fermes conventionnelles.

DIALECTE

Elaboré par Solagro⁹, DIALECTE est un outil de diagnostic agro-environnemental qui a pour objectif de décrire les systèmes de production et de permettre une évaluation de l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement. Il propose une approche globale à l'échelle de l'exploitation. Chaque DIALECTE donne lieu à un diagramme qui permet de positionner la ferme vis-à-vis des différents enjeux environnementaux analysés. Il met en évidence les points forts et les points faibles de la ferme sur les critères suivants : diversité de productions végétales, diversité des productions animales, énergies, produits phytosanitaires, eau, phosphore, azote et infrastructures naturelles.

DIAGNOSTIC DIALECTE

Exemple d'une synthèse Dialecte



Le diagnostic DIALECTE a été réalisé sur une trentaine de fermes depuis 2011. Des animateurs de Terre de Liens, ainsi qu'un réseau de partenaires, sont formés à sa mise en œuvre. Les résultats sont compilés dans une base de données qui permet une comparaison avec d'autres échantillons de fermes, hors Terre de Liens.

⁹ Solagro, association spécialisée dans la réalisation d'éco-bilans et d'études sur les énergies renouvelables. www.solagro.org

DIAGNOSTIC HUMUS

Comment s'assurer d'une évolution positive de la qualité environnementale sans s'immiscer dans les choix techniques des fermiers ? Et comment conserver cette dimension si particulière à Terre de Liens qu'est la collaboration entre l'agriculture et les citoyens ?

L'équipe de la MUSE, associée à l'ENSAIA⁹ de Nancy, s'est penchée sur ces questions et a proposé en 2015 un outil de diagnostic environnemental des sols. Sa vocation consiste à prendre la photo la plus fidèle possible de l'état environnemental du sol. Dans sa mise en œuvre, cet outil laisse une large place à la participation des citoyens qui peuvent, accompagnés d'une personne « experte », mener le diagnostic. Une notice d'utilisation de l'outil a été rédigée¹⁰ et est disponible auprès de l'équipe de la MUSE. Répété tous les cinq ans, le diagnostic doit permettre de suivre les évolutions de la qualité des sols des fermes.

Ce diagnostic se déroule en trois phases :

✘ **la description du territoire de la ferme** : géologie, topographie, hydrographie, parcellaire, climat, histoire de la ferme, lecture de paysage.

✘ **l'analyse du sol** : prélèvement de terre pour l'analyse en laboratoire, identification des plantes bio-indicatrices, observation du sol en surface et en profondeur.

✘ **la retranscription et l'interprétation des résultats**, compilés dans un rapport. Un barème de notation, associé à des couleurs, permet de caractériser les résultats obtenus et de repérer les points forts et les points faibles de la ferme.

LES PREMIERS RÉSULTATS ET LES PERSPECTIVES

ANALYSE CROISÉE DES DIALECTE

Elle permet de mettre en évidence les performances environnementales des fermes au regard des clauses incluses dans le BRE. Une étude, menée en novembre 2014 sur dix-neuf fermes de Terre de Liens, donne les résultats suivants :

Clause du bail

✘ Limitation ou interdiction de fertilisants

Résultats de l'analyse de l'échantillon

› La grande majorité des fermes Terre de Liens ont des soldes CORPEN¹¹ pour l'azote inférieur à 30 kg N/ha ce qui témoigne a priori d'une bonne gestion de la fertilisation. Deux fermes ont des soldes excédentaires.

Pour les exploitations d'élevage, le chargement maximum constaté est de 1 UGB/ha de SFP¹². Ce chiffre traduit le caractère extensif des fermes Terre de Liens. Le chargement moyen est de 0,6 UGB/ha SFP. Ce chiffre est en partie dû aux fortes contraintes pédo-climatiques caractéristiques des territoires d'implantation des fermes étudiées (zone de montagne).

Clause du bail

✘ Couverture végétale du sol périodique ou permanente pour les cultures annuelles ou les cultures pérennes

Résultats de l'analyse de l'échantillon

› Les sols sont couverts à plus de 80% pendant les



Humus

L'humus est la couche supérieure du sol issue de la décomposition de la matière organique par l'action combinée des animaux, des bactéries et des champignons du sol. Il retient l'eau et les nutriments. Sa capacité d'échange naturelle ainsi que sa décomposition lente lui permettent de délivrer aux plantes tous les éléments nutritifs nécessaires à leur croissance. Le mot latin *humus*, comme d'ailleurs le mot *homo* (homme), provient de la racine indo-européenne *ghyom* qui signifiait terre. Jacqueline Picoche, 1994

9 ENSAIA, École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires, Nancy

10 par Klervia Pelé, stagiaire de la MUSE en 2015, Agrosup Dijon

11 CORPEN : Comité d'Orientation pour des Pratiques agricoles respectueuses de l'Environnement. Le solde CORPEN correspond à la différence entre les importations (fumure) et les exportations estimées en fonction du rendement obtenu et d'une norme par quintal définie par le CORPEN. Source Agreste.

12 L'unité de gros bétail (UGB) est une variable

créée à partir de coefficients permettant de comparer entre eux les différents animaux et de les additionner. La SFP : Surface Fourragère Principale, comprend les surfaces toujours en herbe, les fourrages annuels (maïs, plantes sarclées...) et les prairies temporaires. Source Agreste.

Le rapport des UGB à la SFP donne une idée de la « densité animale » sur la ferme. Une densité trop forte montre une pression importante sur les parcelles et une pression trop faible peut signifier une sous-utilisation des espaces.

périodes de risque de lessivage (excepté pour deux fermes en maraîchage et en production céréalière).

Clause du bail

✕ Diversification de l'assolement

Résultats de l'analyse de l'échantillon

› L'échantillon se caractérise par une diversité satisfaisante des productions végétales. Toutes les fermes ont plus de quatre productions végétales différentes à l'exception de certaines fermes arboricoles.

La culture dominante de chacune des fermes dépasse rarement 40 % de la SAU. Quelques fermes cultivent des céréales ou des méteils sur plus de 50 % de la SAU. Deux tiers des fermes ont plus de 15 % de légumineuses dans leur assolement. Les fermes ayant peu de légumineuses sont principalement en système spécialisé (maraîchage et une ferme en ovins viande).

Clause du bail

✕ Création, maintien et gestion des Infrastructures Agro-Écologiques (IAE)

Résultats de l'analyse de l'échantillon :

› En moyenne, les fermes Terre de Liens ont plus de 35 % de leur surface totale en IAE. Trois fermes seulement sont en dessous du seuil des 5 % d'IAE. La taille moyenne des parcelles est faible, toujours inférieure à 5 hectares. Cette donnée associée à la part élevée des IAE traduit un bon maillage écologique.

La réalisation de DIALECTE se poursuit afin d'augmenter la base de données des performances environnementales des systèmes de production présents sur les fermes. Une dizaine de nouveaux DIALECTE seront réalisés en 2016 sur les fermes de Terre de Liens.

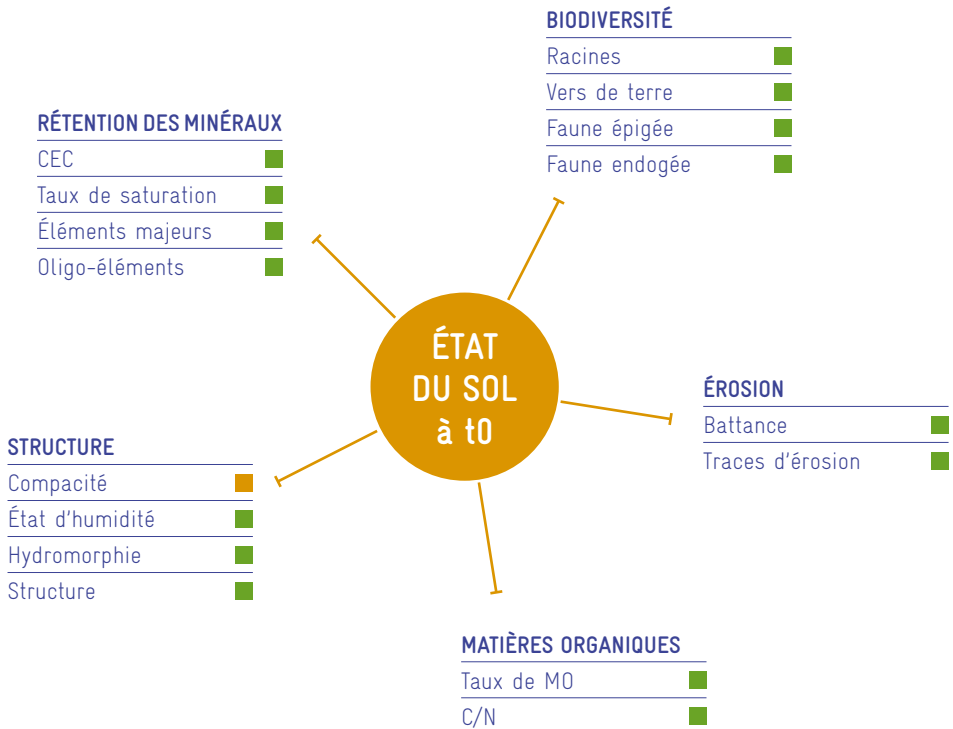
LE PREMIER DIAGNOSTIC HUMUS RÉALISÉ À L'ÉTÉ 2015

Acquise par Terre de Liens en 2012, et située en Savoie entre 500 et 600 mètres d'altitude, sur un sous-sol de molasse sableuse, la ferme de la Berthe à Saint-Franc compte six hectares. Elle héberge des activités de maraîchage, apiculture, élevage

caprin (vingt chèvres laitières) et transformation fromagère.

À partir d'une série d'observations (structure du sol, caractéristiques physico-chimiques, faune du sol, plantes bio indicatrices), un diagnostic de l'état environnemental des sols a été réalisé par trois bénévoles accompagnés de Klervia Pelé, conceptrice de l'outil.

DIAGNOSTIC HUMUS



BARÈME

- 5-4 (très bon état)
- 3-2 (état moyen)
- à 1-0 (état grave)

CEC: la Capacité d'Échange Cationique indique la capacité de rétention des éléments nutritifs d'un sol

Faune épigée: faune qui vit à la surface d'un sol et décompose les déchets organiques qui s'y trouvent.

Faune endogée: faune qui vit en profondeur du sol et se nourrit des racines mortes.

Battance: décrit la tendance d'un sol à former une croûte en surface lorsqu'il pleut.

Taux de MO: taux de Matière Organique

C/N: le rapport de Carbone sur Azote renseigne sur l'activité biologique des sols.

Hydromorphie: caractérise l'excès d'eau permanent ou temporaire des sols.

Les résultats sont présentés sous forme d'un diagramme. Un barème de notation, associé à des couleurs, permet de caractériser les résultats obtenus et de repérer les points forts et les points faibles de la ferme: de 5-4 (très bon état, vert), 3-2 (état moyen, jaune) à 1-0 (état grave, rouge).

Trois nouvelles fermes font l'objet d'un diagnostic Humus en 2016¹³: en Haute-Loire, les Eygageyres et Flaceleyre, en Lorraine, la ferme de Bois Nathan et la ferme de Punault dans les Deux-Sèvres.

Au-delà de permettre des analyses solides de l'état environnemental des sols des fermes, la mise en œuvre d'un diagnostic Humus est l'occasion d'impliquer des acteurs divers, spécialistes et non-spécialistes car l'objectif est bien de réaliser des états des lieux compris et acceptés par toutes les parties-prenantes du projet (fermiers, citoyens engagés dans Terre de Liens, partenaires, propriétaires), de mobiliser localement autour d'un objet typiquement perçu comme un sujet de spécialiste pour donner du sens, du concret au projet «Préserver la terre comme un bien commun».

L'enjeu est maintenant de diffuser plus largement l'outil pour le rendre utilisable par des bénévoles formés à la méthode.

¹³ Les résultats compilés seront disponibles auprès de la MUSE en octobre 2016.



Catherine Sirguy
Pierre Leglize



Catherine Sirguy, Docteur en Sciences agronomiques et Pierre Leglize, enseignant-chercheur en chimie et biochimie des sols, et docteur en Géoscience spécialité Science du sol. Enseignants à l'ENSAIA de Nancy.

Faire de la préservation des sols l'affaire de tous

En plus de constituer un socle vivant permettant de pratiquer l'agriculture, les sols assurent de nombreuses fonctions essentielles : support de paysage, source de matériaux, mémoire du passé, filtration et épuration, réservoir de biodiversité, régulation des eaux et des cycles du carbone et de l'azote. Leur formation est un processus très long : plusieurs millénaires sont nécessaires pour former quelques centimètres de sol. Ils constituent une ressource naturelle fragile. S'ils se forment lentement, sous l'action de phénomènes naturels, ils peuvent en revanche se dégrader très rapidement sous l'action de l'homme.

Depuis les années 1950, et sous l'effet de la croissance démographique et économique qui génère un besoin accru d'espaces, la surface des sols en France a considérablement diminué. Leur fertilité, qui résulte d'une combinaison subtile entre leur état physique, chimique et biologique, est ainsi affectée. Une étude menée auprès d'une vingtaine d'experts a confirmé en 2006 la dégradation des sols en France : 63 % des experts considèrent la fertilité des sols comme « dégradée », en « état critique » ou « artificielle ». Ainsi, quand un mouvement comme Terre de Liens s'engage pour « préserver la terre agricole », il s'attaque à un enjeu d'importance, mais complexe.

Partant de l'ambition d'assurer un suivi régulier de l'état environnemental des sols de ses fermes et du principe qu'on ne protège que ce que l'on connaît, Terre de Liens a sollicité l'ENSAIA de Nancy pour développer un outil participatif de diagnostic environnemental des sols. Associant expertise scientifique et participation citoyenne, cet outil entend permettre une meilleure compréhension des sols en général (sensibilisation et éducation), la description précise des sols des fermes du mouvement (par des observations scientifiques) et l'interprétation des informations recueillies (permettant une vision juste de l'état des sols à l'instant du diagnostic). Depuis 2011, l'outil se déploie. Des tests sont en cours sur différentes fermes. Il s'agit d'une démarche au long cours, qui porte l'ambition de suivre l'évolution de l'état environnemental des sols des fermes et de diffuser les connaissances. Il s'agit aussi de rendre les agriculteurs et les citoyens acteurs de la préservation de cette ressource, ils doivent ensemble s'emparer de cette question.

Faire alliance et nouer des partenariats



Terre de Liens est au carrefour de diverses approches. Partout, nous souhaitons partager et enrichir nos analyses et propositions sur le foncier agricole et la gestion de la terre. Nous cherchons à réunir une diversité d'acteurs et à dépasser les clivages existants. Les alliances et partenariats que développe Terre de Liens concernent des acteurs situés à des échelles diverses, de la plus locale à la plus européenne.

EXEMPLES DE PARTENARIATS DU PLUS PRIVÉ AU PLUS PUBLIC, DU PLUS LOCAL AU PLUS EUROPÉEN



Collectivités territoriales, ministères et établissements publics

Acteurs de l'environnement

Établissements publics œuvrant dans le champ de la préservation des ressources naturelles

Acteurs du développement agricole et rural

Enseignement supérieur

Personnes morales

Les partenariats sont également répartis entre acteurs publics et acteurs privés. Les relations sont de natures variées : soutien du projet via l'épargne solidaire, collaboration technique sur des projets nationaux ou territoriaux, soutien financier à l'activité associative, collaborations centrées sur des actions de plaidoyer, de lobbying.

Le schéma ci-contre n'a pas vocation à montrer l'ensemble des alliances et partenariats développés par Terre de Liens. Il s'agit plutôt de situer l'univers des partenariats dans lequel Terre de Liens évolue. On peut toutefois noter que la collaboration avec les organisations professionnelles agricoles traditionnelles (chambres d'agriculture, syndicats) reste peu importante. Une analyse plus complète du système d'acteurs dans lequel évolue Terre de Liens sera proposée dans un prochain numéro d'Arpenter.

UNE DIVERSITÉ D'ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES

En 2014, la Foncière Terre de Liens comptait parmi ses actionnaires 261 personnes morales, soit 3% de ses épargnants¹ :

Associations loi 1901

66%

SA /SARL

15%

Statut coopératif

7%

¹ Source : Recto-Verso des chiffres semestriels, février 2015 basé sur les chiffres de 2014

✂ Le réseau des AMAP² et les réseaux de l'éducation populaire (comprenant des structures de solidarité, de sensibilisation à l'agriculture biologique, à la consommation responsable, à la préservation de l'environnement et du patrimoine) représentent la moitié de ces personnes morales. Terre de Liens s'insère ainsi dans un environnement en cohérence avec son projet politique.

✂ 18 % des actionnaires personnes morales sont des commerces (commerces de vente de produits alimentaires locaux, issus de l'agriculture biologique et paysanne, équitables).

✂ Se distinguent les fonds de placement et investissement socialement responsables de groupes tels que BNP Paribas, Natixis Solidaire, FCP Finance et solidarité, qui représentent 3 % du nombre de personnes morales.

Les raisons de l'épargne solidaire des personnes morales varient entre la simple recherche de « placement éthique » et l'implication militante. Ainsi, Terre de Liens apparaît comme un acteur identifié dans l'univers de l'économie sociale et solidaire, qui intéresse une diversité d'entreprises et de structures, dont certaines ont, à première vue, une raison sociale assez éloignée de notre projet. L'outil foncier de Terre de Liens apparaît pertinent au vu de sa capacité à capter toute forme d'épargne pour développer son projet.

UNE PROXIMITÉ DE FAIT AVEC LES ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT

Partout où Terre de Liens agit, des collaborations avec les acteurs de l'environnement existent, qu'il s'agisse d'associations de protection de l'environnement (réseau France Nature Environnement,

Ligue de Protection des Oiseaux) ou d'institutions publiques à vocation conservatoire (Conservatoires des Espaces Naturels, du Littoral).

Un grand nombre de bénévoles de Terre de Liens sont engagés dans des associations environnementales, créant des ponts entre la préservation de la terre agricole et celle des ressources naturelles et de la biodiversité de manière générale. Par exemple, en Pays de Loire, le partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), incarné par un administrateur commun, a mené fin 2014 à l'acquisition réalisée par Terre de Liens de la ferme du Pré Tord, dans le marais breton vendéen, avec une prise de parts des membres de la LPO. Ce partenariat devrait permettre par la suite d'un suivi de la biodiversité sur cette ferme de 50,4 hectares en zone Natura 2000.

Des partenariats techniques se mettent régulièrement en place, en particulier à l'occasion des acquisitions dans la phase d'état des lieux des fermes préalablement à la mise à bail. Le partenariat engagé entre Terre de Liens Auvergne et SOS Loire Vivante en est un exemple permettant d'aborder la biodiversité des fermes de Flaceyre et des Eygagèyres en Haute-Loire en lien avec les enjeux de préservation de la Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe occidentale.

Des partenariats, centrés sur des actions d'interpellation ou de lobbying territorial, se mettent également en place. Terre de Liens fait partie des acteurs qui s'expriment en faveur d'une transition écologique. Toutefois, sur ce dernier point, une difficulté de positionnement apparaît : comment développer le dialogue avec la profession agricole en conservant un positionnement clair sur les enjeux environnementaux ?



Un partenaire est un groupe, une collectivité, un organisme, une entreprise, une entité, avec lequel Terre de Liens s'associe, s'allie pour réaliser une action commune, porter un sujet au débat public. Un partenariat peut être militant, politique, technique, financier.

Le développement de projets multi-acteurs, de partenariats au service du projet de Terre de Liens est une intention soulignée dans le projet stratégique du mouvement qui y consacre deux orientations sur les quatre qui le composent : « Interpeller les citoyens et les décideurs aux niveaux local, national et international pour orienter les politiques publiques » et « Sensibiliser et accompagner les collectivités à une gestion responsable du foncier ».

DES PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITÉS ET ÉLUS LOCAUX

L'action de Terre de Liens vers les collectivités recouvre trois enjeux :

- ✕ **Sensibiliser et impliquer** les élus des collectivités – pour démultiplier notre projet, notamment à travers la formation – aux enjeux que recouvre le foncier agricole (gestion du paysage, qualité de l'eau, approvisionnement en produits locaux de qualité, etc.), aux leviers qu'ils peuvent activer pour jouer un rôle dans ces problématiques (documents d'urbanisme et zonages, politiques fiscales, politiques de développement agricole local, etc.). En 2015, Terre de Liens a rencontré 447³ élus locaux.
- ✕ **Accompagner les collectivités** et répondre à leurs besoins en matière d'assistance à la maîtrise du foncier agricole et de son usage. 52 actions d'animation territoriale ont été menées en 2015, qu'il s'agisse d'actions de connaissance et d'animation de leur territoire (diagnostics fonciers et agricoles, veille foncière citoyenne...), d'appui à la gestion locative de leurs propriétés (appel à candidature, appui à la sélection et à l'installation de candidats, accompagnement à la mise à bail).
- ✕ **Équilibrer notre modèle économique** par l'hybridation des ressources en mobilisant les collectivités territoriales aux côtés des citoyens. L'action de Terre de Liens peut être perçue comme un moyen supplémentaire d'agir pour l'installation agricole et la préservation des espaces ruraux mais également comme une source de financement qui garantit un effet levier des finances publiques par la mobilisation du territoire autour d'un projet. En 2015, sur un échantillon de huit associations régionales⁴, le soutien financier moyen des collectivités territoriales est de 56,4 % du budget annuel des associations. Cette moyenne cache des

² Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

⁴ Données recueillies en octobre 2015

³ Source : Recto-Verso des chiffres n°3, Janvier 2016

réalités très diverses : de 7% en Midi-Pyrénées à 80% en Picardie ou en Nord-Pas-de-Calais. Pour l'association nationale, la part issue des collectivités territoriales représente 32% du budget global en 2015.

Une étude, menée en 2014 sur deux communautés de communes⁵ du territoire du Massif central ayant développé un partenariat avec Terre de Liens, montre que la collaboration ne va pas de soi de prime abord :

✗ Faire changer les postures et points de vue sur le foncier n'est pas si simple : l'étude met en lumière un écart entre les ambitions de Terre de Liens – faire émerger une prise de conscience des enjeux et développer la capacité des acteurs à agir – et les attentes des élus – être accompagnés techniquement pour développer des projets concrets.

✗ La mobilisation citoyenne, une des particularités du mouvement Terre de Liens, n'est pas toujours identifiée par les élus locaux comme un levier pour engager un dialogue avec les acteurs et habitants du territoire.

✗ Terre de Liens ne réussit pas toujours à faire disparaître le sentiment d'impuissance ou d'absence de légitimité ressenti par les élus quand il s'agit d'intervenir sur les questions agricoles : à leurs yeux, l'agriculture concerne les agriculteurs.

Terre de Liens permet « d'éveiller les consciences » mais les élus restent en attente de solutions concrètes, et souvent à court-terme. Ils retiennent de Terre de Liens ses outils d'intervention pour l'acquisition de foncier agricole (opérateur foncier et apporteur de capitaux) et son accompagnement de candidats à l'installation.

Dans son projet politique, Terre de Liens développe une double approche : agir concrètement – par l'acquisition de fermes par exemple – tout en accompagnant le changement sur le long-terme, à travers une mission de sensibilisation des acteurs et une participation au débat public. Les actions

concrètes menées ont notamment pour vocation de porter le message politique et de faire émerger de nouvelles postures sur le foncier agricole. L'étude réalisée met en lumière une problématique de positionnement pour Terre de Liens dans ses partenariats avec les collectivités du fait de cette double intention. Comment réussir à croiser ces deux objectifs que sont :

✗ permettre la transformation sociale en sensibilisant les élus sur les valeurs du mouvement et développer leur capacité d'action propre ;

✗ être repéré comme un expert de la question foncière par les élus qui pourraient solliciter Terre de Liens en tant que prestataire.

On peut toutefois noter que depuis les débuts de Terre de Liens, douze collectivités ont participé à une acquisition avec le mouvement, qu'il s'agisse d'une co-acquisition⁶, d'une donation⁷, ou d'une emphytéose sur le bâti⁸. La reconnaissance d'utilité publique de la Fondation devrait permettre de démultiplier les partenariats avec les collectivités, notamment régionales. C'est, à ce jour, le cas avec les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Nord-Pas-de-Calais.

Nous pouvons aussi noter que des partenariats se structurent avec les Agences de l'Eau. Les liens fonctionnels forts qui existent entre ces deux biens communs que sont l'eau et la terre permettent de construire de nouvelles passerelles entre le mouvement et les acteurs publics qui s'attachent à la préservation de cette ressource.

UNE IMPLICATION DANS DES RÉSEAUX D'ACTEURS

Pour partager ses analyses et se donner les moyens de les diffuser, pour agir en synergie avec les acteurs impliqués sur les mêmes enjeux, Terre de Liens collabore avec les acteurs du développement



L'eau est considérée comme « patrimoine commun de la nation » par la loi sur l'eau de 1992. Les partenariats Agences de l'Eau/Terre de Liens recouvrent différents leviers d'action en lien avec le foncier agricole : sensibilisation d'acteurs locaux, animation de processus de dialogue territorial, appui à la maîtrise du foncier agricole ou de son usage (via le Bail Rural Environnemental). Ils ont déjà permis de réaliser deux acquisitions par le mouvement : Agy en Normandie (avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Fondation) et le Pré Tord en Pays de Loire (avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Foncière).

agricole et rural et participe à des réseaux d'acteurs, à l'échelle régionale, nationale ou européenne.

✕ **Une convention-cadre a été signée en 2010 entre Terre de Liens et la FNSAFER⁹** visant à « inciter leurs réseaux respectifs à développer des partenariats en faveur du développement d'une agriculture multifonctionnelle et durable ». Les Safer et les associations régionales de Terre de Liens sont ainsi invitées à s'informer réciproquement des potentiels et des opérations envisagées, et à mettre en œuvre des actions communes de médiation foncière pour faciliter la réalisation de projets.

✕ **Terre de Liens est membre du réseau InPACT¹⁰**, réseau national d'associations dont l'objectif est de favoriser un développement agricole et rural durable visant à replacer l'agriculture au cœur des projets de société, préserver les ressources pour les générations futures et participer au dynamisme et au développement local des territoires. Ce réseau se décline dans un grand nombre de régions où les associations régionales de Terre de Liens y participent.

✕ **Terre de Liens est membre du Collectif de la Transition**, rassemblant seize mouvements citoyens engagés dans différents domaines d'activité (agriculture, éducation, énergie, finance, économie, bien-être social, insertion, démocratie, accompagnement du changement).

✕ **À l'échelle européenne, Terre de Liens est membre fondateur et animateur du réseau Access To Land¹¹**, qui rassemble une quinzaine d'organisations citoyennes à travers l'Europe. Constitué en 2012, ce réseau informel permet le partage d'expériences entre acteurs de terrain ainsi que la diffusion de ressources et d'analyses auprès de fermiers, d'organisations citoyennes, et d'acteurs politiques et institutionnels. Il contribue à souligner l'importance de l'accès à la terre pour promouvoir le renouvellement des générations et la transition écologique à opérer à l'échelle européenne.

⁵ Réalisée par Marion Pausin, sur les communautés de communes Entre Somme et Loire, en Bourgogne et de la Cévenne des Hauts Gardons, en Lozère. Une synthèse de cette étude est disponible auprès de la MUSE.

⁶ Ferme de Chambonchard, donnée à la Fondation par le Conseil général de la Creuse.

⁷ Ferme du Favril, impliquant la région Nord-Pas-de-Calais

⁸ Ferme de Lacapelle-Cabanac, dans le Lot, dont la gestion du bâti a été confiée à la commune via un bail emphytéotique.

⁹ Fédération nationale des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural.

¹⁰ Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale.

¹¹ www.accesstoland.eu



Frédérique Lorenzi

Membre de la MUSE, ancienne fonctionnaire de la Commission européenne, ayant exercé notamment dans le domaine de l'évaluation des interventions de la politique régionale et des programmes de coopération transfrontalière.

Pour démultiplier l'action, des collaborations à renforcer

Le capital de sympathie dont bénéficie Terre de Liens transcende les milieux sociaux, les générations, et bouleverse la sociologie agricole. Des passerelles sont lancées entre les villes et les campagnes, et des alliances inattendues apparaissent :

✕ avec le monde agricole : Terre de Liens mobilise des paysans parmi ses membres. C'est bon signe de les voir s'impliquer dans la démarche. C'est qu'ils la trouvent digne d'intérêt et que la préservation de la terre agricole les mobilise. Le mouvement donne aussi une chance à des jeunes ou à des moins jeunes de réaliser leur projet, lequel est bien souvent un projet de vie autant qu'un projet professionnel. Il contribue ainsi à ouvrir le monde agricole à des personnes « non habituelles » et au renouvellement des générations.

✕ avec les élus : Terre de Liens mène des expériences en partenariat avec des collectivités locales. Elles sont un vecteur important de changement des pratiques vis-à-vis du foncier agricole car en attente de productions alimentaires locales, d'espaces préservés, de création d'emplois sur leur territoire.

Les valeurs que porte le mouvement dépassent largement le nombre de fermes achetées ou le capital détenu. Mais, pour déployer son action et permettre un véritable changement d'approche, Terre de Liens doit encore apprendre à dialoguer avec les agriculteurs dans leur ensemble, à collaborer avec tous les acteurs qui font le milieu rural. Il s'agit de se faire mieux reconnaître comme un acteur de l'accompagnement de projets, d'insertion dans les filières professionnelles, et de poursuivre le vaste chantier de collaboration avec les collectivités et établissements publics. Les expériences menées devront être expertisées, capitalisées, pour donner à voir les réussites, les échecs et les difficultés.

Le mouvement est encore jeune et tous les futurs lui sont ouverts. Il dispose en son sein de formidables ressources. Il devra essaimer, s'associer avec d'autres pour être un acteur reconnu du développement agricole et rural. C'est, selon moi, ce qui va permettre une démultiplication de ses actions.

Ce premier numéro de la collection Arpenter donne à voir la pluralité des domaines d'investigation de la mission d'Utilité sociale et environnementale de Terre de Liens et l'esprit dans lequel elle a conduit ses travaux et entend les partager, pour mieux les poursuivre.

Comprendre, analyser, mesurer est au cœur de cette entreprise. Au-delà du modèle conceptuel, c'est bien la construction sociale dotée d'une capacité collective à agir qu'il faut parvenir à saisir et à expliciter. C'est par le récit de nos coopérations, de nos interactions, de nos intérêts mutuels et de notre humanité que cet éclairage pourra être apporté. Autour d'un défi, d'une quête, d'une résistance, un nombre infini de récits propres à Terre de Liens restent à raconter. Qualifier les fondamentaux, mettre en lumière les dynamiques et les mouvements sociaux sous-jacents, en associant toutes les composantes de Terre de Liens, est un chantier enthousiasmant.

Les numéros suivants d'Arpenter s'attacheront à approfondir les différentes facettes des transformations à l'œuvre grâce et par le mouvement. Ces transformations dépassent les batailles « contre » car elles reposent sur la prise de responsabilité des citoyens, des fermiers, des acteurs partenaires de Terre de Liens.

Arpenter n°2 sera consacré à l'accès à la terre et au métier de paysan, à l'accompagnement de porteurs de projet, au développement des fermes de Terre de Liens, leur réalité économique, sociale, environnementale comme la description et l'analyse des innovations qu'elles portent. Il paraîtra en janvier 2017. Les numéros suivants traiteront de l'accompagnement des projets agri-ruraux sur les territoires, des bénévoles qui font Terre de Liens et des partenariats que notre mouvement développe.

Auteurs: Florence Jany-Catrice, Marie-Anne Lenain, Thibaud Rochette, Catherine Sirguy, Pierre Léglize, Frédérique Lorenzi

Sous la direction de **Emmanuelle Petitdidier**

Ont collaboré à ce numéro les membres du groupe de travail de la mission Utilité sociale et environnementale de Terre de Liens: Julie Beaucé, René Becker, Raphaël Boutin, Véronique Guislain, Anne-Lise Henry, Vincent Jannot, Frédérique Lorenzi, Emmanuelle Petitdidier, Valérie Rosenwald, Thomas Schamasch et Émilie Wietzke.

Les travaux sur lesquels nous nous sommes appuyés ont été réalisés dans le cadre de la mission Utilité sociale et environnementale par Moïra-Élisabeth Ango, Mathieu Desbenoît, Mélissa Khamvongsa, Pierre-Yves Lacombe, Chloé Negrini, Marion Pausin et Klervia Pelé.

Que soient particulièrement remerciés Mickaël Bermond, Marielle Berriet-Sollic, Anne Bory, Pierre Leglize, Philippe Madeline, Sophie Raous, Yannick Sencébé, Catherine Sirguy, les fermiers de Terre de Liens ainsi que les associations territoriales de Terre de Liens, l'équipe de Terre de Liens en Massif central, Thibaud Rochette, Damien Roumet et Sophie Baltus.

Les auteurs expriment leurs sincères remerciements à Florence Jany-Catrice qui a su guider la démarche d'analyse et maintenir la mission Utilité sociale et environnementale de Terre de Liens dans l'exigeante délibération collective.

Coordination éditoriale: Valérie Vandeputte

Conception graphique et schémas: www.despetitspois.net

La collection Arpenter est disponible sur le site de Terre de Liens : <https://terredeliens.org/-publications-tdl-> et www.terredeliens.org

La reproduction et la diffusion totale ou partielle des données, des textes, des photographies et des schémas sont possibles pour toute utilisation non commerciale, en l'état et sans modification, et soumises à autorisation auprès de la coordinatrice de la mission: e.petitdidier@terredeliens.org Dans tous les cas, les contenus reproduits devront être crédités et porter la mention suivante: © Arpenter n°1, MUSE-TDL, 2016.

Crédits photographiques: p. 8, Florence Jany-Catrice; p. 16, Marie-Anne Lenain; p. 23, Marc Ségur; p. 24, Thibaud Rochette; p. 33, Emmanuelle Petitdidier; p. 34, Catherine Sirguy, Pierre Leglize; p. 37, Brunelle Dalbavie; p. 42, Frédérique Lorenzi.

Imprimé en France par Impressions Modernes
22 rue Marc Seguin, 07502 Guilherand-Granges
© Terre de Liens, Association nationale, 2016
10 rue Archinard, 26400 Crest, France
www.terredeliens.org
Dépôt légal : juin 2016

C'est l'envie d'agir sur la question de la propriété de la terre nourricière qui a réuni les fondateurs de Terre de Liens. Assemblage inédit d'acteurs, notre mouvement est à l'œuvre depuis maintenant plus de dix ans. Après la fougue de la jeunesse, le moment est venu d'entamer un travail d'évaluation de nos impacts et de nos résultats. La mission Utilité sociale et environnementale de Terre de Liens a cette vocation : montrer et analyser notre action au quotidien dans un souci de transparence. Elle nous offre une belle occasion de parler de ce que nous faisons avec sincérité et d'améliorer nos pratiques.

René Becker et Emmanuelle Petitdidier

La collection Arpenter est la collection des publications de la mission Utilité sociale et environnementale de Terre de Liens.

